RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté

Portant désignation de projets de développement agricole et rural pour l'année 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime notamment ses articles L 820-1, et suivants, et R 822-1 ;

Vu la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021;

Arrête :

Article 1er

Sont sélectionnés au titre des projets de développement agricole et rural pour l'année 2021, les organismes figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 14 Décembre 2021

Pour le ministre de l'agriculture et de l'alimentation et par délégation
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Valérie BADUEL

Annexe

Organisme chef de file du projet	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture et de l'alimentation
ACTA	RACAM - Renforcer l'anticipation et la capacité de R&D sur les alternatives aux molécules préoccupantes	200 000 €